

9 mars 2021- Audience intersyndicale avec Madame le recteur de l'académie

Visioconférence en présence des responsables des organisations syndicales représentatives des maîtres du public et du privé, des directeurs des DASEN du Nord et du Pas-de-Calais

Madame CABUIL, recteur de l'académie de Lille démarre l'audience par un point situation Covid et les mesures prises après l'allocution du premier ministre le jeudi soir et la rencontre avec le Préfet. Elle déplore la communication tardive, de la mise en place des tests, auprès des chefs d'établissements mais précise qu'il était difficile de faire autrement. Elle rappelle que les tests salivaires pour le 1^{er} degré et antigéniques pour le 2nd degré sont déployés dans les territoires où circule le virus. Elle espère que la campagne de vaccination permettra plus rapidement de vivre normalement. Mme le Recteur salue l'engagement des personnels et est consciente qu'on demande beaucoup aux directeurs d'écoles. Elle est inquiète du mal-être des jeunes et des difficultés rencontrées par certains pour effectuer leur stage notamment dans les branches commerce et événementiel.

Cas confirmés Covid-19 dans notre académie

À ce jour, deuxième jour de rentrée, il y aurait une centaine de cas avérés.

Organisation des tests salivaires

Un panel d'établissements est établi afin d'identifier comment se propage le virus (constitution : écoles maternelles et élémentaires/collèges/lycées/internat, en zone rurale, urbaine, périurbaine, en zone prioritaire ou non). À partir de la semaine prochaine 6000 tests seront possible puis l'objectif de 22 000 tests par semaine est à atteindre (prioritairement sur les territoires très touchés (Dunkerquois et la Côte d'opale)). Les élèves et les personnels peuvent bénéficier des tests. Le consentement des parents est nécessaire. À cet effet, une fiche de consentement est remise au laboratoire. C'est le laboratoire qui saisit les données des familles et non le chef d'établissement. Un personnel du laboratoire est obligatoirement présent. Ce test est gratuit jusqu'à 18 ans, pour les personnels 1€ est demandé (reste à charge pour tout acte médical).

Le passage en mode hybride

L'organisation d'une jauge en demi-classe ou un fonctionnement d'une semaine sur deux en lycée est de la responsabilité du chef d'établissement. La volonté est de laisser la main aux équipes : c'est un choix de terrain qui doit s'adapter aux réalités locales. Madame Le Recteur rappelle que le mode hybride n'est pas la panacée, notamment pour les élèves en difficulté, et que ce qui motive cette organisation c'est la gestion de la restauration. Elle souligne au passage que le respect des consignes et des gestes barrières font que les établissements ne sont pas des lieux d'explosion du virus. Elle se dit admirative de notre capacité faire cours pendant 8 heures avec un masque.

Remplacement des maîtres absents et des AESH

Madame le Recteur, comme les organisations syndicales déplorent la rupture des contrats au 19 février, date des vacances d'hiver. Les moyens sont reconduits, pour mémoire une dotation de 350 ETP PE (public, privé) avait été allouée, faute de candidats disponibles dans le vivier, 100 ETP ont été consommés. Pour la période du 8 mars aux vacances de printemps, dotation de 118 ETP allouée pour l'académie. Il n'y a pas de moyens de remplacements pour les AESH.

La journée de carence pour arrêt Covid

Le congé maladie ordinaire délivré par les médecins ne permet pas de ne pas subir la journée de carence. Les médecins et les personnels ignoraient la procédure (déclaration sur le site ameli) à suivre à compter du 10 janvier 2021. Une communication à ce sujet pour remédier à ce préjudice sera faite à l'ensemble des personnels.

Recrutement des médiateurs Covid

53 candidatures reçues à ce jour.

Prime informatique pour les délégués auxiliaires

Elle sera versée en mars pour les personnes en poste au 01.01.2021 ayant 12 mois d'ancienneté sans interruption de plus de 4 mois.

Conseils de classe, concertations, réunions, journées portes ouvertes

Comme stipulé dans la FAQ MEN : les conseils de classe, concertations, réunions doivent se dérouler de préférence en distanciel, si impossibilité pas plus de 6 personnes en présentiel. Seuls les conseils de discipline peuvent se dérouler en présentiel dans le respect strict des gestes barrières. Les journées portes ouvertes ne sont pas autorisées pour les établissements publics comme privés.

Campagne de vaccination pour les personnels

Pas de calendrier à ce jour, la vaccination doit se faire sur la base du volontariat et aucun personnel ne doit subir de pression.

Livraison des masques

Après une livraison de masques trop petits en janvier, un arrivage de nouveaux masques non distribués car non conformes, une nouvelle livraison est attendue pour la fin de cette semaine.

Quid des moyens pour l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel ?

Discipline qui sera enseignée en co-intervention, pas de moyens complémentaires.